

Inspection d'un lycée privé parisien accusé de dérives sectaires, (ministère)

Mis à jour le [16-04-2014](#)

PARIS, 15 avr 2014 (AFP) - Un établissement catholique privé parisien, accusé de dérives sectaires, sera soumis à une inspection, réclamée par le ministre de l'Education nationale Benoît Hamon, a-t-on appris mardi auprès du ministère.

> > La Mairie de Paris a réclamé mardi l'ouverture d'une enquête administrative, dénonçant "une guerre idéologique d'un autre temps" imposée aux élèves du groupe scolaire Gerson.

> > **"Une mission d'inspection générale a été diligentée par le ministre, qui aura pour objet de faire toute la lumière sur l'affaire", a déclaré à l'AFP le ministère de l'Education nationale.**

> > **Lundi, des élèves et enseignants avaient dénoncé des dérives intégristes dans leur établissement situé dans le XVI^e arrondissement, notamment pendant les cours de catéchèse.**

> > Des représentants de l'association Alliance Vita, proche de la Manif pour tous, auraient qualifié de "semi-meurtrières" les jeunes filles ayant recours à la pilule du lendemain et assimilé l'avortement à un "homicide volontaire" pendant une intervention en classe sur la contraception, selon des élèves.

> > L'association Alliance Vita créée par Christine Boutin a démenti avoir tenu ces propos, dénonçant "le mensonge, la calomnie et le procédé lâche visant à salir son image et à jeter le discrédit sur son travail".

> > Selon un parent d'élève interrogé par l'AFP, plusieurs associations "proches de l'Opus Dei" ont été invitées à intervenir dans cet établissement, sans qu'ils en soient informés.

> > "Clairement, on veut faire de cette école un établissement Opus Dei et faire partir ceux qui s'y opposeraient", selon le syndicat de l'enseignement catholique, FEP-CFDT. "On ne veut pas d'enfants non baptisés, ni d'enfants issus de familles recomposées, de parents séparés ou de familles monoparentales, ni de Juifs", a ajouté Valérie Ginet, secrétaire générale du syndicat.

> > Selon le FEP-CFDT, plusieurs professeurs et personnels de l'administration se sont également plaints de harcèlement, une vingtaine ayant demandé leur mutation.

> > "J'ai préféré quitter mon poste pour ne plus subir les pressions. Le

harcèlement dans l'établissement prend toutes les formes: appels toutes les deux heures pour savoir où on est, insultes, chantage", a témoigné à l'AFP une ancienne employée de l'établissement.

> > Lundi dans un communiqué, l'Opus Dei a ouvertement reconnu que deux enseignants employés dans l'établissement faisaient partie de leur communauté "mais cela n'a aucune incidence sur leur activité professionnelle".

> > "Ce type d'engagement privé n'interfère pas en quoi que ce soit dans le projet éducatif et dans l'enseignement dispensé dans notre établissement", a confirmé dans un communiqué le chef d'établissement M. Philippe Person.

> > L'établissement privé sous contrat avec l'Etat rassemble une école primaire, un collège et un lycée.

> > **Selon le ministère, l'inspection devra aussi déterminer "dans quelle mesure ce qui relève de l'éducation nationale dans le respect du contrat souscrit avec l'Etat (...) est respecté".**